**Infos N°5-5-17**

1. **Comité de salubrité**

Toutes mes excuses, parce que je fais tout pour la tenu de ce comité jusque là rien. Le maire l’a fixé pour le 28 mars dernier mais n’est revenu que la semaine dernière pour quelques jours. Je lui ai demandé de donner mandat à son adjoint ou au secrétaire général, il m’a dit qu’il veut lui-même présidé la réunion. Cela est du au différent qui l’oppose à la majorité des conseillers. Présentement, la mairie est bloquée parce que le budget qui devait être voté avec le maire n’a pas pu être voté. Les conseillers ont voté le budget sous la présidence du préfet. Ainsi le maire a refusé d’exécuter ce budget. Les personnels sont à ce jour dans leur 5ème mois d’arriérés. Apparemment le maire fuit le bureau pour ne pas répondre aux exigences de la mairie. Le plus souvent les bureaux sont vides. Les personnels ne sont pas motiver. Ceux qui viennent au bureau viennent tardivement et repartent avant la décente. L’on ne sait toujours pas quant cette situation sera normalisée.

1. **Formation**

Parmi toutes mes rencontres personne n’a proposé comment faire la formation et à qui. C’est pourquoi je voulais que tu propose à ton niveau pour présenter au comité si la réunion a lieu.

1. **La plaque**

J’ai déjà payé pour la plaque j’attends dans 2 jours arrivée de la plaque.

1. **Les fosses septiques**

Là les travaux avancent normalement. J’ai eu la liste de quelques bénéficiaires à travers 4 chefs de quartiers. Beaucoup de personnes viennent directement vers moi pour déposer leur demande. Je les renvoie vers leur chef de quartier afin de le responsabiliser. Ainsi aucun chef ne dira qu’il n’est pas impliqué. Je pourrai alors en parler à la réunion du comité. Nous pensons finir mis Mais si tout va bien.

Nous étions confrontés à un problème d’incompréhension. Car certains creusent des trous très profonds et très large. Certains le fond par ignorance d’autres exprès. Ces derniers veulent les utiliser comme latrines à tuyaux. Dès que la personne est inscrite, elle pense qu’elle sera obligatoirement servie. Nous avions arrêté un moment afin de mettre de l’ordre. Ce temps de suspension nous a permis de sensibiliser les gens sur le danger de creuser à tors et à travers les fosses. Nous avions expliqués aux gens que cette pratique peut amener des accidents dans la ville et que nous ne sommes pas responsable. Les gens ont compris et ont cessé. Ceux qui ne sont pas programmé ont comblé les trous.

1. **Adduction d’eau**

La SEEN a demandé à leur plombier de faire le devis. Le devis qu’il a aussitôt fais pour le centre de santé ; au CSI, le responsable du centre de santé nous a demandé de prolonger les tuyaux d’une part afin d’amener le compteur dans l’enceinte du CSI, d’autre part placer des tuyaux jusqu’à la maternité et placer un robinet pour le lavage des mains. Un des 2 compteurs du CSI se trouve à l’extérieur du CSI suite à la clôture effectué et de nombreuses constructions récentes. Pour sécuriser le compteur, il faut donc le ramener dans l’enceinte du CSI.

Voilà le devis qu’il ma donné

Addou Madaya

Plombier à Ingall

**Facture**

**Doit :** association chlorophylle pour petite adduction d’eau au centre de santé d’Ingall

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| N° | désignations | unité | Prix unitaire | | total |
| 1 | Tuyaux PVC | 10 | 2 500 | | 25 000 |
| 2 | Tranché ( en mètre) | 50 | 750 | | 37 500 |
| 3 | Tuyau galvas | 01 | 8 000 | | 8 000 |
| 4 | Coudes de 20 | 20 | 250 | | 5 000 |
| 5 | Té de 20 | 10 | 250 | | 2 500 |
| 6 | réducteurs | 04 | 250 | | 1 000 |
| 7 | robinets | 02 | 3 500 | | 7 000 |
| 8 | Tiflon (en rouleaux) | 02 | 500 | | 1 000 |
| 9 | Colle (en boite) | 02 | 500 | | 1 000 |
| 10 | Mâchon de 20 | 20 | 250 | | 5 000 |
| 10 | Main d’œuvre | Forfait | Forfait | | 20 000 |
| **Total** | | | | **113 000** | |

Arrêtée la présente facture à la somme de cent treize mille francs **(113 000 FCFA)**

Ingall, le …../…../17

Addou Madaya

1. **Pompe à motricité humaine**

J’ai envoyé tous les matériels de la pompe que nous avions récupéré depuis que le khori à renversé la pompe comme l’a suggéré le technicien de l’ACREMA. Le devis qui a été fais est uniquement pour la réparation et la reprise de certains matériels. Car les matériels que j’ai envoyés ne sont pas au complet. D’autres matériels ont été emportés par le Khori.

1. **Sensibilisation**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| date | quartier | Nbr séance | hommes | femmes | thème |
| 5/4/17 | Alkoubla 1 | 1 | 10 | 47 | Lavage des mains au savon |
| 10/4/17 | Sabon gari | 1 | 15 | 38 | Vaccination des enfants |
| 15/4/17 | Ebrouk | 1 | 9 | 50 | Prppriété de la maison |
| 25/4/17 | PMI | 1 | 15 | 38 | Accouchement à domicile |
| 30/4/17 | faisceau | 1 | 12 | 39 | Comment faire SRO à la maison |

1. **Préfecture**

Le 21/4/17 le directeur départemental du développement communautaire à convoqué une réunion des ONG et associations. La réunion était de faire le compte rendu de la mission du ministre du développement communautaire dans le département d’Ingall. Il a visité certaines réalisations de GAG et de HED tamat à Injigran 63 km d’Ingall et Amataltal 90 km du chef lieu de département. Dans son compte rendu le directeur à dis que plusieurs association et ONG ne respectent pas les règles. Dans la région d’Agadez, sur 78 ONG et associations 8 seulement ont déposés leur rapport de 2015. Pour le département d’Ingall, une seule association a déposé son rapport (chlorophylle avec le rapport de l’installation de la boulangerie). C’est pourquoi nous devons maintenir cet honneur. Les ONG et association ont un délais jusqu’au 31 mai pour déposer leurs rapports de 2016 si non les ONG qui ne sont pas conforme, risque d’être suspendu.

Je ferrai tout le possible pour déposer un rapport. Je complèterai le rapport 2015 de nos activités avec nouveau rapport boulangerie. Il faut m’envoyer une lettre semblable à celle que tu m’avais envoyée pour le renouvellement de notre agrément. Dans cette lettre on te demande de dire que chlorophylle France m’a à nouveau mandaté pour le représenter au Niger. Je l’accompagne d’une lettre et d’une somme de 25 000 F si les frais ne sont pas modifiés.

1. **Service technique**

J’attends incessamment le rapport ou PV de l’agent d’hygiène et assainissement sur le déroulement des fosses septiques ;